



Rapport de Gestion



2025

LE BAR RADIS
SCOP SARL à capital variable
15 RUE GUSTAVE FLAUBERT 38100 GRENOBLE
N° SIREN 840320600 au RCS Grenoble
Rapport de Gestion 2025

Résumé :

Nous constatons une baisse du chiffre d'affaires sur 2025, mais vis-à-vis du contexte national nous avons plus de chances de réussite de par l'originalité de notre projet.

Le résultat net de l'exercice s'améliore nettement. Il est le fruit de nos efforts de diminution des charges, de l'internalisation de compétences et de l'amélioration des marges.

Ces efforts ne sont pas encore suffisants pour nous assurer un fonctionnement serein au niveau de la gestion de la trésorerie. Nous avons notamment, suite aux événements de 2020, eu une forte augmentation des emprunts prévus, impactant fortement notre taux d'endettement.

L'objectif de 2026 est en premier lieu de confirmer les actions sur la marge et de maintenir une bonne fréquentation malgré la conjoncture économique. (Cf. étude du Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France ci-dessous)

Toutefois, lors des trois premiers exercices, la trésorerie a fortement été dégradée. Les efforts que nous faisons actuellement montreront leurs bienfaits sur le long terme mais ne permettront pas de rétablir une trésorerie saine dans l'immédiat.

Nous avons donc besoin d'aides intérieures et extérieures pour nous permettre de renverser la situation de notre trésorerie actuelle.

En ce début d'année 2026 des associés ont participé à l'apport de fonds sur le compte via la création d'un compte courant associé.

Nous lançons au Printemps 2026 une campagne de titres participatifs lors de laquelle nous sommes confiants de lever au minimum 30 000€

Le dernier levier concerne la gestion de nos emprunts. En ce début d'exercice 2026 la gérance a apporté des garanties à nos partenaires financiers pour mettre en place un nouvel étalement des prêts pour être en accord avec notre capacité d'autofinancement.

.

1 Situation et activité de la société

Les chiffres

Sur 2025 la SCOP Bar Radis a réalisé un chiffre d'affaires de 614 457€ HT. Comparé à l'année précédente, ce dernier a diminué de **30 268€ HT**.

Néanmoins, le résultat net a progressé, car il était de -29 176€ sur l'exercice de 2024 et il est cette année de -11 162€, soit une amélioration de **18 014€**.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) ainsi que la capacité d'autofinancement ont eux aussi augmenté :

- L'EBE passe de 8 137€ à 31 599€ soit une augmentation de **23 462€**.
- La capacité d'autofinancement passe de 11 516€ à 22 670€ soit une augmentation de **11 154€**.

Le contexte national

Avant de fournir une analyse plus en détails de notre activité, nous souhaitons tout d'abord présenter le contexte global des activités HCR en France.

Cette étude est issue du Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France (GHR). Ce syndicat est né le 1er janvier 2023 de la fusion de trois organisations professionnelles représentatives : le GNI, Groupement National des Indépendants Hôtellerie et Restauration, le SNRTC, Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale et le SNRPO, Syndicat National de la Restauration Publique Organisée.

Voici les synthèses des derniers rapports dont tous les détails sont disponibles sur le site : <https://www.ghr.fr/publications/enquete/observatoire-ghr-x-fsv-4e-trimestre-2025-la-qualite-de-nos-actions-depend-de>

Les professionnels de l'hôtellerie-restauration confirment en 2025 une année de transition marquée par des **baisses de chiffre d'affaires persistantes**, malgré des signes d'embellie dans certains segments.

Après une année 2024 en recul, le secteur a enregistré une contraction globale, avec des disparités notables entre métiers et périodes.

À fin décembre 2025, le secteur hôtellerie-restauration (HCR) en France a enregistré environ 9 468 défaillances d'entreprises, en hausse de 9% par rapport à 2024 (8 714 cas).

L'évolution du chiffre d'affaires pour le 4^e trimestre 2025 connaît un mieux par rapport aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2025. On observe malgré tout un CA négatif par rapport à N-1 (**-4%**).

Le chiffre d'affaires du **mois de décembre** enregistre un **recul de 2,9%** par rapport au 4^e trimestre 2024, lui-même déjà en forte diminution par rapport au 4^e trimestre 2023. Cette contraction du CA affecte plus particulièrement certains métiers, notamment la restauration, et apparaît, par son ampleur cumulée, très préoccupante pour l'ensemble de la profession.

Une fréquentation de la clientèle au ralenti déjà observée et qui s'accroît pour 5 professionnels sur 10.

Une trésorerie toujours dégradée et ce, sur une période longue (vs. 2024). Certains métiers sont plus impactés que d'autres comme la restauration indépendante et les cafés-bars-brasseries.

Le contexte du Bar Radis

Le Projet du Bar Radis est né en 2017, à l'occasion de l'appel à projet *la Grande Table*. Lorsque nous avons été lauréats, les premiers prévisionnels s'inscrivaient dans un contexte économique favorable aux métiers de l'alimentation qui favorisaient les valeurs bio et locales.

Les premiers prévisionnels faisaient état d'un besoin de financement de 400 000€.

Suite aux retards de construction, puis au COVID qui a rallongé ce délai et provoqué une augmentation du coût des matériaux, nous nous retrouvons actuellement avec une demande de financement de 531 000€ se découpant comme suit :

- 407 000 € auprès de la caisse d'épargne pour financer le gros œuvre.
Mensualité : 5 107,09€. Fin du prêt : 05/11/2029
- 37 000 € auprès de la caisse d'épargne pour les équipements.
Mensualité : 783,49€. Fin du prêt 05/01/2027
- 45 000 € SOCODEN pour financer les études (APD DCE) et frais d'ouvertures (Licence/Bail/fond de roulement initial).
Échéances trimestrielles : 2 406,71€. Fin du prêt 31/12/2027
- 42 000€ France Active pour financer les études (APD DCE) et frais d'ouvertures (Licence/Bail/fond de roulement initial)
Échéances trimestrielles : 1 861,47€. Fin du prêt 30/12/2029

Les besoins initiaux ont été revus à la hausse de 131 000€. Ceci a eu une incidence directe sur l'endettement de la SCOP. Cela nécessitait une montée en activité plus rapide que prévue qui paraissait alors tout à fait atteignable.

Le retard des travaux du Bar Radis et le fait que la ZAC Flaubert où se situe l'établissement soit encore en chantier en 2026 ont très certainement eu une influence négative sur notre attractivité et sur la fréquentation. Pour y pallier nous avons, en 2025, renégocié le bail locatif avec la SAGES, propriétaire des murs. Nous sommes passés d'un loyer de 50 000€ HT à 36 000€ HT

Le dernier point notable qui a dégradé fortement la santé économique de la société est le contrat d'énergie qui a été établi à l'ouverture. En 2022 la France a connu une hausse considérable des coûts de l'énergie et les entreprises qui se sont créées à cette époque ont dû conclure des contrats à des prix du mégawatt démesurés. Ces contrats sont figés sur 3 ans et sont très compliqués à résilier. En effet, la clause de résiliation prévoit en général **un montant fixe** auquel s'ajoute **une indemnité complémentaire** calculée en fonction de la **puissance souscrite et du nombre de mois restants à courir** jusqu'au terme initial du contrat.

Nous étions bloqués dans cette situation et bien que l'Etat ait par la suite mis en place un « bouclier tarifaire » pour éviter la fermeture des entreprises nous pouvons aujourd'hui, suite au changement de fournisseur d'électricité, faire un point clair sur le coût de ces trois premières années.

Nous avons payé sur 2023, 2024 et 2025 **90 000€ HT** d'électricité soit 30 000 € par an. Cette somme prend en compte le bouclier tarifaire qui a été validé et versé seulement courant 2025.

Pour 2026 le nouveau contrat annonce une estimation globale de **8 600€ HT** annuel soit un peu plus de **20 000€** d'économie par an sur les charges d'énergie (à mettre en relation avec le dernier résultat net de -11 162€). Il ne s'agit là que d'un retour à la normale mais ces 3 premières années à un tarif déraisonnable sont responsables d'un énorme déficit de notre trésorerie.

Malgré tous ces obstacles, l'équipe d'associé-es et de salarié-es ancienne et actuelle a su tenir bon durant ces trois premières années d'exploitation. **Cette année 2025, 4 associé-es nous ont rejoint dans l'aventure.** Nous avons tous ensemble pu proposer aux usager-es et client-es du lieu une alimentation et un cadre qui correspond aux valeurs que nous défendons depuis le début.

Cela s'est traduit par une recherche pertinente de fournisseurs locaux pour assurer une qualité des produits proposés tout en conservant des tarifs attractifs pour la zone de chalandise sur laquelle nous nous situons. À titre d'exemples :

- Formule midi entrée/plat/dessert végétale, bio et locale à 20€
- Pinte de blonde Bio Artisanale à 6,50€ et les autres pintes Bio Artisanales à 7€
- En saison de production (Juin à septembre) plus de 90% des légumes viennent de la production de l'association Cultivons sur le toit du Bar Radis

Grâce à ces atouts et une communication très active, nous avons gagné en visibilité et attractivité.

En définitive, et en ayant connaissance du contexte des entreprises dans notre secteur, la baisse de notre chiffre d'affaires n'est pas un indicateur fiable pour juger de la viabilité de notre activité. Car malgré tous les éléments cités ci-dessus, nous avons su rester réactifs prendre les bonnes décisions pour assurer la pérennité de notre activité.

2 Événements survenus depuis la date de clôture de l'exercice.

Avant la fin de l'exercice 2025, nous avons rencontré nos partenaires financeurs. Nous avons pu faire état des améliorations concernant la gestion de l'entreprise, pourtant difficiles à observer tant la situation de la trésorerie était préoccupante.

La Caisse d'Épargne nous a accordé une autorisation de découvert de 50 000€ et l'URSCOP nous suit mensuellement pour nous soutenir et évaluer nos avancées en gestion.

Les avancées majeures de ce début d'année sont la suite logique des efforts de 2025. Pour être plus en accord avec les valeurs que nous défendons nous devons aussi nous pencher sur le sujet du sociétariat, du salariat et de la pénibilité au travail dans le domaine des HCR (Hôtel Café Restauration).

Nous avons revu l'organisation interne des équipes ainsi que les niveaux de salaires pour être plus juste malgré la situation économique. En internalisant certaines fonctions, dont le ménage, et avec un planning optimisé qui cadre mieux les prises de congés, les besoins en remplacements, nous sommes parvenus à équilibrer la hausse des salaires et charges patronales avec les frais annexe dont nous sommes affranchis (société de nettoyage/ contrats de travail et fiches de paies en trop).

Cette réorganisation est encore en mouvement car il est difficile de trouver un modèle stable en 3 mois. Mais les expériences passées nous ont permis non seulement de prendre en compte la limitation des charges salariales mais aussi d'imaginer les possibilités d'augmentation du chiffre d'affaires avec des équipes moins surchargées et aptes à répondre à une plus grande affluence.

Clairement, ce début 2026 montre que l'identité de la cuisine est en phase avec les valeurs du projet et permet d'augmenter son rayonnement. Pour profiter de cet atout, nous avons maintenant une personne dédiée au démarchage des entreprises et autres groupes pour favoriser la vente de buffets et les privatisations du lieu.

Nous savions depuis le début que ces activités étaient rentables, mais nous n'avions pas encore les qualités requises pour assurer ces prestations en plus des activités classiques de bar et restaurant. Nous avons maintenant un catalogue de prestations mis en place par notre cheffe et notre responsable bar comme support pour démarcher efficacement.

De plus, l'organisation en interne pour la gestion en amont des devis et pour l'accueil le jour de la prestation est maintenant parfaitement cadrée. Les équipes sont donc sereines. On remarque que les prestations réalisées depuis Janvier 2026 ne reçoivent que de bonnes critiques que ce soit en interne ou de la part des clients. Clients qui transmettent l'information autour d'eux en déclenchant un bouche à oreille favorable. **La personne chargée du démarchage a constaté une hausse des demandes pour les mois à venir.**

Ce potentiel d'activité, qui n'est pas encore exploité, promet de belles perspectives pour la suite de 2026. D'un point de vue fonctionnement, l'année 2026 présente de sérieux arguments pour que le résultat à la clôture soit positif.

Le dernier point qui va lui aussi dans ce sens, est la meilleure gestion des évènements. Notre programmeur a su donner une identité culturelle au lieu. A travers des évènements hebdomadaires nous attirons un public divers et régulier. Ici encore, nous entrons concrètement dans nos valeurs d'inclusion, de diversité et c'est une grande satisfaction.

3 Perspectives et évolution prévisible de la société

Pour résumer les points précédents, la situation actuelle de la société est la suivante :

- La SCOP est en plein développement, elle a su identifier ses atouts et met en place des mesures pour les exploiter pleinement. Elle part confiante sur ses capacités à faire fructifier ses atouts sur les années à venir.
- Cependant elle est dans une position critique au niveau de la trésorerie. Nous connaissons les origines de ce problème et mettons tout en place pour combler la dette par la mise en place d'un nouvel étalement des prêts.
- En conséquence, en ce début d'année des associés ont abondé 12 000€ dans un compte courant d'associés.
- Nous allons lancer en mai une campagne de titres participatifs et misons au minimum sur une levée de 30 000 €. Actuellement des projets similaires dans d'autres régions sont montés à plus de 100 000 €. C'est d'ailleurs le montant maximum de titres que nous avons fixé.

